



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CABINET DU PREFET**

Service Interministériel de Défense et de Sécurité Civiles

N° Spécial

10 mars 2023

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CABINET du 10 mars 2023

Arrêté	Date	CABINET	Page
CAB/DS/SIDPC N°2023-168	10.03.2023	Arrête modifiant l'arrêté cab-ds-sidpc n°2023-001 du 6 janvier 2023 portant agrément a la société « apave exploitation france » pour la formation du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur	3
ANNEXE		Liste des formateurs et des intervenants.	5

**CABINET
DIRECTION DES SECURITES**

**ARRETE CAB-DS-SIDPC N° 2023 – 168 DU 10 MARS 2023
MODIFIANT L'ARRETE CAB-DS-SIDPC N°2023-001 DU 6 JANVIER 2023
PORTANT AGREMENT A LA SOCIETE « APAVE EXPLOITATION FRANCE »
POUR LA FORMATION DU PERSONNEL PERMANENT DES SERVICES DE SECURITE
INCENDIE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
ET DES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR**

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de la construction et de l'habitation;

Vu le code du travail ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2011 modifié portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique ;

Vu l'arrêté CAB-DS-SIDPC N° 2023-001 du 6 janvier 2023 portant agrément à la société « Apave exploitation France » pour la formation du personnel permanent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ;

Vu l'arrêté PCI n°2023-006 du 6 février 2023 portant délégation de signature à Madame Sandra GUTHLEBEN-CECCARONI, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu la demande formulée par la société « Apave exploitation France » située 6 rue du Général Audran à Courbevoie de mettre à jour les adresses des antennes de formation et la liste des formateurs ;

Vu l'avis favorable du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

Considérant que tout changement de formateur ou de convention de mise à disposition d'un lieu de formation doit être porté à la connaissance du préfet et faire l'objet d'un arrêté modificatif ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 2 de l'arrêté préfectoral CAB-DS-SIDPC N° 2023-001 du 6 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

4. les adresses des antennes de formation que le centre possède sont complétées par les adresses suivantes :

- ZAE Cap Nord, 14 impasse Boirac à DIJON (21000)
- ZAC des Touches, 8 boulevard du Trieux à PACÉ (35740)

7. la liste des formateurs et leurs qualifications accompagnées de leur engagement de participation aux formations, leur curriculum vitae et la photocopie de leur pièce d'identité (cette liste figure en annexe du présent arrêté) ;

Article 2 : Le reste des dispositions de l'arrêté CAB-DS-SIDPC N° 2023-001 du 6 janvier 2023 susvisé est sans changement.

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine, le général commandant la brigade de sapeurs pompiers de Paris, le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France et le représentant légal du centre de formation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 10 MARS 2023

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète, directrice de
cabinet,

Signé

Sandra GUTHLEBEN

**ARRETE CAB-DS-SIDPC N° 2023 –168 DU 10 MARS 2023
MODIFIANT L'ARRETE CAB-DS-SIDPC N°2023-001 DU 6 JANVIER 2023**

Liste des formateurs et des intervenants conforme à l'article 8 et 12 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié :

NOM	Prénom	SSIAP1	SSIAP2	SSIAP3	COMPETENCE
BARNAUD	Guillaume	x	x	x	
BARQUANT	Philippe				Module Ascenseur
BARRERE	Alexandre				Module Ascenseur
BERCHEM	Pascal	x	x		
BIGE	Laurent	x	x	x	
BOHAS	Yann	x	x		
BORDE	Ludovic				Module Elec, éclairage
BOULIN	Yann	x	x	x	
BOURHIS	David	x	x	x	
BRETON	Laurence	x	x		
BUISSON	Eric	x	x		
BURTIN	Nicolas	x	x	x	
CADDEO	Philippe	x	x	x	
CARDE	Virginie			x	Module Management
CHAMPALEY	Stéphane	x	x	x	
CHARMOLUE	Samuel	x	x	x	
CHAUVIN	Damien	x	x		
CHEVREAU	Philippe	x	x	x	
CHIMIER	Philippe	x	x	x	
COMTE	Pascal	x	x	x	
CONTE	Maxime	x	x		
CORDE	Christian				Module Elec, éclairage
DAUTRIAT	Gilles	x	x	x	
DES	Christian	x	x	x	
DESBATS	Laurent	x	x	x	
DESGRANCHAMPS	Christophe				Module Elec, éclairage
DEVIC	Christophe	x	x	x	
DOS SANTOS	Lionel	x	x	x	
DREAN	Alain	x	x	x	
DUPUY	Thierry				Module Elec, éclairage
DUROCHAT	Valérie	x	x	x	
EICH	François	x			
FAILLAUFAX	Henri	x	x	x	
GAUDIN	Hubert	x	x	x	
GLACHET	Stéphane	x	x	x	
GROLLEAU	Patrick	x	x	x	
LACOMBE	Martial	x	x		
LAMY	Bruno	x			
LETOURNEUR	Bernard	x	x		

LUYAT	Jean-Marc	x	x	x	
MACHICOANE	Dominique	x	x	x	
MAIFFRET	Gérard				Module Elec, éclairage
MAME	Augustin	x	x	x	
MEME	Hervé				Module Elec, éclairage
MENENDEZ	Manuel	x	x	x	
MERESSE	Mickaël	x	x	x	
MOTUS	Julien	x	x		
PANOV	Dimitri	x	x	x	
PEANO	Jean-Michel	x	x	x	
PERFETTI	Gabriel				Module Elec, éclairage
PHEULPIN	Régis				Module Ascenseur
PICARD	Stéphane	x			
PLASMAN	Thomas	x	x	x	
PLEWA	Xavier	x	x	x	
REITENBACH	Jean-Philippe	x			
REYNIER	Philippe	x	x	x	
RIGAULT	Pierre	x	x	x	
RIVOT	Jérémie	x	x	x	
ROGER	Erwan	x	x	x	
SARACINO	Marc	x			
SENECA	Denis	x	x	x	
SIADOUS	Frédéric	x	x	x	
SIMIAND	Jean-Baptiste	x	x	x	
TEDONE	Stéphane				Module Elec, éclairage
THAUVIN	Vincent		x	x	
TISSERAND	Thierry				Module Elec, éclairage
TOULZA	Fabrice	x	x	x	
TOURNIER	Laurent				Module Ascenseur
TRICAUD	François	x	x	x	
TURGOT	Jean-Marc	x	x		
VALAT	Damien	x	x	x	
VEREY	Thierry	x	x		
VINCENT	Romain	x	x	x	
VUILLERMET	Vincent	x	x	x	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>